

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## AVRIL 2010

INFO  
PRATIQUES  
[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30 – 12h Fermé

Mercredi 8h30 – 12h 14h – 18h

Jeudi 8h30 – 12h 14h – 18h

Vendredi 8h30 – 12h Fermé

Samedi 8h30 – 12h 14h – 16h

### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

### Bar -Tabac - résultats sportifs

#### journaux - Café Merlus (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h

Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h

Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h

Samedi 8h – 14h 16h – 1h

Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mardi Ecole 13h30 – 16h30

Mercredi 9h – 12h et 14h - 18h

Vendredi Ecole 10h – 12h

### Boulangerie

Lundi Fermé

Tous les jours

7h à 14h et 16h à 19h30

Dimanche 7h à 13h

### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi 7h – 15h 16h30 – 20h

Mardi 7h – 15h 16h30 – 23h

Mercredi 7h – 15h Fermé

Jeudi 7h – 15h 16h30 – 23h

Vendredi 7h – 15h 16h30 – 23h

Samedi 8h – 15h 16h30 – 23h

Dimanche Fermé 16h30 – 23h

**Sur réservation :** Le Couscous

1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> samedi du mois..

tous les 2<sup>eme</sup> samedi du mois

choucroute

### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi

10h - 12h et 14h – 18h

samedi 10h - 13h et 14h - 18h

### Déchetterie Noyal Pontivy

Lundi 10h à 11h30 et 14h à 19h

Mercredi, jeudi, vendredi 14h à 19h

Samedi 10h à 11h30 et 14h à 18h

### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h30 à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

Chers concitoyens

Les finances ont accaparé nos disponibilités durant ces deux derniers mois. Six réunions de la commission des finances ont été nécessaires pour constater les comptes administratifs 2009 et préparer le budget primitif 2010. Enfin, voici venu le temps de l'action. Pour résumer en une seule phrase, les projets présentés lors des vœux à la population en Janvier sont en voie de réalisation.

Nous avons reçu les avis de réception des demandes de subvention de l'état, nous pouvons maintenant travailler sur le chauffage de l'église et les toilettes publiques. Des travaux complémentaires sont à faire dans l'église même s'ils sont moins urgents mais dans le souci d'optimiser les subventions du conseil général et de l'état, le beffroi, les battants des trois cloches et le parafoudre seront rénovés. Le coût total est estimé à 31 000 €.

Pour assurer le bénéfice des aides de l'état, il est préférable de réhabiliter les toilettes publiques existantes en adaptant le bâti au handicap et si possible à la récupération d'eaux pluviales. Nous avons prévu une ligne budgétaire de 20000 €. Nous estimons maintenant ces travaux à 14000 €. C'est un petit chantier mais dans le cadre de l'amélioration du centre bourg et de l'accueil de personnes extérieures, cette réhabilitation est indispensable. Il restera le problème de l'adaptation de l'accès aux personnes à mobilité réduite de la médiathèque. Nous y réfléchissons. Une partie des travaux sera fait en régie pour réduire les coûts.

L'effacement du réseau électrique et téléphonique de la rue du puits mettra plus de temps sous la maîtrise d'ouvrage du S.D.E.M. Nous effectuons les démarches pour être prêt avant la démolition des maisons en cours d'acquisition avec une demande d'alignement et l'aménagement d'un trottoir digne de ce nom au carrefour de l'église. Le conseil a choisi de limiter les travaux du transformateur aux poteaux devant l'église, le premier de la rue Saint Eloi et de la place de l'église. Le souhait de démolir ces ruines le plus rapidement possible est contrarié par les nombreux intervenants dans ce dossier. Nous devons être patients et profiter de ce délai pour préparer la future utilisation de cet espace.

Comme vous pouvez le constater, l'allumage et l'arrêt automatique de l'éclairage du centre bourg lié à la clarté du jour ne fonctionnent pas. Nous allons donc faire l'acquisition d'une horloge astronomique pour harmoniser et gérer plus efficacement les 6 postes de commandes de l'éclairage public communal pour un montant de 1230 €.

Le programme de voirie, outre la route de crédin est complété par une portion de la voie communale au niveau de Penhoët. Cette route se désagrège et nous sommes dans l'obligation d'agir.

La forte augmentation du budget voirie (4 fois plus) prévue en janvier est confirmée avec une somme de 125 000 €. De plus, nous complétons cette somme dans le budget de fonctionnement de 15 000 € pour les rustines, p.à.t.a. et autres curages de fossés. Certaines routes resteront en mauvais état mais nous ne pouvons pas faire plus. Nous vous demandons de faire remonter les informations à la mairie pour réparer les voies.

Dans notre volonté d'améliorer le cadre de vie des Kerfounois, le conseil propose une animation sportive sur notre territoire en partenariat avec Sport 56 cinq après midi pendant les vacances de pâques. Un bilan sera effectué pour éventuellement prolonger cette initiative.

Une présentation des budgets primitifs est détaillée dans ce bulletin. Ce n'est qu'un cadre financier que nous devons respecter pour mettre en place nos projets actuels et futurs. Le plus important est le choix lors de la réunion du conseil du 4 mars de maintenir les taux d'imposition communaux à leur niveau actuel. La valeur locative des biens évolue tout de même de 1,5 %.

Joël Marivain

## Informations générales

### Naissances

Suzie Métais-Cohéléach, 36, rue de l'argoat, née le 1er Février 2010

Alban Chapleau, Lesdanic, né le 2 mars 2010

Maëlys Le Corre, 8, rue St Eloi, née le 14 mars 2010

Nathanaël Iciar, 12, place de l'église, né le 23 mars 2010

Loris Onno-Penhouët, 1, rue du Parc-Yen, né le 24 mars 2010

### MEKESKEUSSAVEUDIR????

Plusieurs de nos villages commencent par "Ker", qui, nous l'avons déjà dit, se traduit par village ou lieu habité. Des noms de familles sont rattachés à ker, par exemple Kermoisan, Kerlegouge, Kerjosse qui sont des villages où les propriétaires terriens se nommaient Moisan, Legouge ou Josse. Mais il y a aussi des prénoms Ker-Thérèse, Ker-Anna, Ker-Angèle ou encore Ker-Henri, ces prénoms étaient ceux des mères des femmes, des filles ou fils des propriétaires de cette époque.

### DU PRODUCTEUR AUX CONSOMMATEURS

A Kerfourn, Mickaël Guillermic propose des paniers de viande bovine tous les 2 mois et demi. Les génisses, blondes d'aquitaine d'environ 3 ans, élevées à Guerdaner, sont abattues chez Gallais à Pontivy, découpées et transformées chez TVR à Baud. Les produits sont emballés sous-vide (protection autorisant la congélation) puis conditionnés en cartons. Chaque produit est étiqueté de façon claire : origine, nom du produit, poids, date de conservation (5 jours au réfrigérateur pour les steaks hachés et 21 jours pour les autres pièces). Un large choix de colis, pour varier les plaisirs des gourmets et des gourmands, est proposé : colis prestige, traditionnel, junior, ... composé de rotis, pavés de rumsteack, tournedos, assortiment à bourguignon ou fondue, steaks hachés ou encore saucisses de bœuf. Vous pouvez passer commande au 02,97,38,36,36 entre 12h30 et 13h30. Et bon appétit!

**Le Cri de l'Ormeau en Morbihan !** L'écho de la culture en Pays de Pontivy. Le 1er numéro (mars-avril) est disponible depuis le 26 février dans toutes les bonnes crémeries (lieux de spectacles et d'animations, Mairie, bibliothèque, commerces de proximité...) Le magazine est bimestriel et tiré à 12 000 exemplaires. Il y aura donc 5 numéros sur l'année, et cela devrait évoluer en édition du Morbihan complet en janvier 2011 [www.cridelormeau.com/](http://www.cridelormeau.com/)



### Calendrier d'épandage

Pour le respect d'une vie commune et des droits et devoirs de chacun un calendrier d'épandage est consultable en mairie et sur le site [www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr). Les interdictions d'épandage en Bretagne sont par exemple : les samedi, dimanche et jours fériés toute l'année, les vendredi en juillet et août.

### Utilisation de la salle polyvalente

Nous vous rappelons que la location de la salle polyvalente se fait en Mairie ou il est établi un contrat de location, un dépôt de garantie et la remise des clefs. Ceci s'applique aux associations ainsi qu'aux particuliers. Le nettoyage en fin de location est à la charge du locataire.

De plus notre seul moyen de suivre l'utilisation de la salle est de demander aux responsables des associations de retirer les clefs en Mairie.

### Médiathèque

Si vous avez des difficultés pour enregistrer vos documents ou autres sur clé USB, venez le mercredi après midi durant tout le mois d'avril à la médiathèque de 14h00 à 18h00.

## Club de l'âge d'or:

Nous n'aurions jamais imaginé une telle affluence au repas que nous avons organisé le 21 mars . Plus de 240 repas ont été vendus.

3 personnes de plus pour le service et une en cuisine auraient été les bienvenues. Pourtant que ce soit en cuisine, en arrière cuisine ou en salle, chacun a fait le maximum. Merci à tous!

Nous sommes dans une association où nous comptons plus d'adhérents octogénaires que de jeunes retraités et il n'est pas facile de trouver des bénévoles.

Heureusement que des personnes extérieures au club nous ont aidés. Nous les en remercions vivement.

Un grand bravo à Emeline et Coralie qui ont proposé spontanément leurs services au lieu d'aller s'amuser comme les jeunes de leur âge.

Le pot de l'amitié a eu lieu le 2 avril dans une ambiance conviviale.

Le prochain loto aura lieu le mardi 27 avril à 14 h 30 à la cantine

### Programme de mai 2010:

- Mercredi 5: repas mensuel. Ne pas oublier de prévenir Martine en cas de désistement.

- Mercredi 12: jeux de cartes et de société dans la salle des associations à la mairie à 14 H 30

- Mardi 25: loto ouvert à tous à la cantine à 14 H 30

## Cuisine sauvage:

Voici le printemps! Profitez-en pour faire des cueillettes de fleurs ou de plantes sauvages comestibles.

Qui n'a jamais mangé de feuilles de pissenlits en salade? Sans doute plus rares sont les personnes ayant consommé les fleurs.

Miel de pissenlit ou cramailote (du franc-comtois « cramailot » qui signifie « pissenlit »).

*3 grosses poignées de fleurs de pissenlit - « 1 orange - 1/2 citron » non traités - 1 pomme - Poids de sucre = poids de jus obtenu.*

*Ramasser 3 grosses poignées de fleurs de pissenlit, par temps sec, les laver, les mettre dans une bassine avec les fruits coupés et recouvrir d'eau. Faire bouillir 3/4 d'heure à feu doux puis filtrer à travers une étamine fine en pressant les fleurs.*

*Ajouter le sucre au jus et laisser mijoter jusqu'à l'obtention de miel ( environ 3/4 heure).*

*Mettre en pots.*

*Suggestion: Ne mettre que 800 g de sucre pour un Kg de jus, la cuisson est plus longue mais la gelée moins sucrée et plus parfumée. L'ajout d'agar-agar diminue le temps de cuisson.*

## Pour information: Opération test tri sélectif tournée de Kerfourn

Pontivy Communauté lance une campagne test sur la tournée de Kerfourn. Elle consiste à déposer près des bacs de regroupement des ordures ménagères situés en campagne, des bacs jaunes afin d'y déposer via des sacs jaunes les déchets recyclables suivants : Bouteilles et flacons, plastiques, Boîtes métalliques, Briques et Emballages cartonnés. Chaque usager concerné sera informé par un courrier. Un agent passera déposer, pour chaque maison concernée, un paquet de sacs jaunes et un dépliant (maquette en cours de finalisation ci-jointe) pour les aider à définir la destination des différents déchets.

Les endroits concerner : Kervéllec , Le Guéric, Kerlann, Le Releven, Lauban, La Lande de Guerdaner, Rue des Croix, Rue du Parc Yen, Lindreux, Bellevue, Carrefour Guerniquello, Carrefour Park Yen, Lesdanic, Porh Piron, Le Gazon, Le Gohuern, Favonic, Kerflec'h, La Croix de Penbual, Le Bot, La Villeneuve, Penvern, Guerdaner.



## La Médiation Familiale, un espace de transition

**Vous êtes séparés, divorcés, ou en instance de l'être,**

**Vous vivez une rupture familiale** qui menace l'équilibre psychologique, affectif, économique de chacun, notamment des enfants.

### ***Au service de toute la famille***

La Médiation Familiale vous offre un espace de réflexion commune et de dialogue,

**Pour rester parents au-delà du conflit,**

Pour renouer un dialogue,

Pour trouver ensemble des solutions satisfaisantes pour tous.

### ***Qu'est-ce que la Médiation Familiale ?***

C'est un temps d'échanges, d'écoute et de négociations, proposé à des personnes en **rupture familiale**, en présence d'un tiers impartial.

### ***À qui ça s'adresse ?***

À la famille dans sa grande diversité : parents, grands-parents, fratries, familles recomposées.

### ***Les principes de la Médiation Familiale***

Elle est une **démarche volontaire** et un engagement commun des personnes : elle requiert la participation active de chacun et un respect réciproque.

Elle repose sur la compétence des personnes et leur capacité à décider par elles-mêmes.

### ***La Médiation Familiale, pour quoi faire ?***

- pour mieux comprendre la situation, le conflit
- pour rétablir une communication
- pour identifier les besoins de chacun
- avant ou après la séparation, pour co-élaborer des solutions sur le partage des biens, sur **le partage des responsabilités parentales** comme :

- la résidence des enfants,
- le temps passé auprès de chaque parent,
- la contribution financière de chaque parent à l'entretien et à l'éducation de l'enfant
- le suivi de la scolarité, de la santé, des loisirs

### ***Le déroulement d'une Médiation Familiale***

- elle débute par un entretien d'information gratuit.
- les entretiens suivants (quatre à six) réunissent pendant 1h30 environ les personnes engagées dans la Médiation Familiale.
- elle peut se conclure par des accords écrits.

### ***Le coût d'une Médiation Familiale***

La participation financière demandée à chacun dépend de ses revenus et est fixée selon un barème national (minimum 2€ par entretien et par personne).

### ***Le médiateur familial***

**Diplômé d'état**, il est un tiers qui s'attache à être impartial, à avoir une attitude non-jugeante et qui garantit la confidentialité des entretiens.

**Information gratuite\* sur rendez-vous** \*son coût est pris en charge par la caisse nationale des Allocations Familiales, le ministère de la Justice, le ministère chargé de la Famille, la MSA et la CMAF.

**Prise de rendez-vous au : 02.97.54.79.18** mediation@udaf56.asso.fr.

Les rendez-vous ont lieu du lundi au samedi de 9h à 18h :

**À la Maison des familles**, 2 rue du Professeur Mazé, **Sur LORIENT** et **À la Maison de la Famille**, 47 rue Ferdinand le Dressay, **Sur VANNES**

## **Collecte de journaux**

La prochaine collecte aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> mai 2010 au local communal, qui se trouve derrière la Médiathèque, à côté de l'église. Voici quelques règles pour la collecte de papier

### **Matières premières reprise**

Deux types de matières premières sont repris :

**Type 1:** journaux

**Type 2:** magazines, revues, annuaires, catalogues, publicités, écrits blancs, listing, livres et cahiers sans spirale ni couverture.

### **Matières premières non reprise et interdite**

Il faut entendre par matières premières non reprise et interdite, les matières non traitables par nos processus de fabrication.

#### **Non repris**

Enveloppes à fenêtre	Serviettes/mouchoirs en papier	Plastique
Autocollant	Cartes routière	Sac plastique
Etiquette	Papier à fleurs	Emballages de magazines
Papier filtre	Papier peint	Ficelles
Cartonnette	Papier souillé	Nappes en papier
Carton de lessive	Papier calque	Papier photo
Papier cadeau	Papier goudronné	Papier carbone

#### **Stockage**

Le produit doit être stocké au sec, à l'abri des intempéries.

## **Club de lecture**

Un club de lecture destiner aux enfants démarrera le mois de juin. Rendez-vous à la Médiathèque le mercredi 2 juin à 14h30 venez nombreux ! Tous les mercredi après midi le mois de juin.

## **Miltamm - Projet Culturel en Pays de Pontivy**

Participez au projet culturel du territoire : Une base de données est à votre disposition afin de valoriser au mieux les acteurs culturels du territoire. Allez sur le site [www.pays-pontivy.fr](http://www.pays-pontivy.fr) dans « découvrir le pays » puis « sa vie culturelle ».

# Voyage, voyage...

## Sport à l'école



Après les vacances de février, les enfants de la Grande Section au CM2, ont découvert le kin ball et le parachute. C'est Christine, une intervenante de l'UGSEL qui anime ces ateliers.

## Carnaval

Les enfants ont défilé dans les rues de Kerfourn. Ils ont été accueillis par le maire, Monsieur Marivain. Après l'interprétation d'un chant, il leur a distribué des fruits.



## Compte-rendu de la classe de neige :



La classe de cycle 3 ne fut pas assez grande pour accueillir l'ensemble des parents, famille, amis de l'école. Les élèves de Frédéric nous ont présenté leur séjour.

## Préparation de Pâques à l'école :

Nous avons proposé aux enfants de l'école une action Carême. Nous avons partagé le pique-nique et chacun à reverser le prix de son repas de cantine. Nous avons récolté la somme de 150€. Cette somme sera reversée à l'association « Au bonheur des enfants de Pédiatrie ». Elle a pour but d'améliorer le quotidien des enfants malades et de leur famille. Ainsi, cette somme permettra chaque semaine de financer la venue d'un musicien dans les services pédiatrique du Morbihan. Cette action est menée par les écoles catholiques du Morbihan. La remise de chèque s'effectuera le



vendredi 18 juin lors des jeux départementaux qui auront lieu à Noyal-Pontivy.

Le vendredi 2 avril, les enfants ont animé et vécu la cérémonie de Pâques. Ils ont effectué une chasse l'œuf. Puis, ils ont découvert le sens religieux de l'œuf. Ils ont échangé un œuf fabriqué en classe sur lequel chacun avait écrit un message de Pâques.

## Jambon à l'os de l'école : samedi 17 avril 2010 concours de pêche



Lors du concours de pêche du samedi 17 avril, les parents prépareront un jambon à l'os. Pour 9€, le menu adulte se compose de : kir, crudités, jambon à l'os et pommes de terre, fromage, compote, gâteau, café. Les enfants auront leur repas à 4€. Des tickets repas sont à vendre dans les commerces de Kerfourn.